

ANNEXE N° 2 : DEMANDE D'AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUE

CERTIFICAT MÉDICAL

Justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique

**À téléverser sur votre espace personnel candidat au plus tard le 25 août 2026 à 23h59 (heure de Paris),
délai de rigueur.**

**Concours professionnel pour le recrutement de secrétaires d'administration et de contrôle du
développement durable de classe exceptionnelle, spécialité contrôle des transports terrestres –**

SACE-52-Concpro - SESSION 2026

1. Cadre à remplir par le candidat :

Nom et prénom du candidat

Né(e) le..... à.....

2. Partie à remplir par le médecin agréé par l'ARS, dater, signer et à remettre au candidat :

Je soussigné(e)
praticien(ne) de médecine générale assermenté(e) certifie que ce candidat doit bénéficier, lors des
épreuves écrites et/ou orales : (cocher les aménagements souhaités)

- d'une installation dans une salle spéciale
- d'un temps de composition majoré d'un tiers
- d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte-
- d'un sujet en braille
- de l'assistance d'un(e) secrétaire
- d'une autre mesure particulière :
- Observations éventuelles du/de la

praticien(ne) :.....

Fait àle.....

Cachet et signature du/de la praticien(ne) de médecine générale assermenté(e)

3. Partie à détacher par le médecin pour le règlement de ses honoraires, et à retourner accompagnée d'un RIB à :

MTEL – SG/DRH/SDPCT/RM1 – Grande Arche de la Défense – PCA
2026-SACE-52-ConcPro
92055 LA DÉFENSE Cedex.

Nom et prénom du/de la candidat(e) :

Numéro SIRET du praticien :

Cachet et signature du praticien